



Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

13 JUL 2026

ID : 059-215900283-20260713-ARR_2026_98-AR

SLO

**ARRETE MUNICIPAL PORTANT INTERDICTION DE
FUMER DANS LE PERIMETRE DES FESTIVITES DU
14 JUILLET 2026 ORGANISEES SUR LE SITE DE
LADOUMEGUE**

Publié le 13 juillet 2026

Vu les articles L.2212-1 et L.2212- 2 du Code
Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la sécurité intérieure,

Considérant l'organisation du pique-nique
Républicain, du concert et du feu d'artifice du 14
juillet 2026 sur le site de Ladoumègue ;

Considérant l'affluence importante attendue et la
nécessité d'assurer la sécurité des personnes et
des biens ;

Considérant que la présence de nombreuses
zones enherbées, la proximité du pas de tir du
feu d'artifice et les risques d'incendie justifient
une mesure temporaire d'interdiction de fumer ;

Considérant les risques accrus d'incendie dus
notamment aux conditions météorologiques ;

ARRETE

Article 1 : Il est interdit à toute personne de fumer dans le périmètre défini par l'article 2 pendant toute la durée des festivités du 14 juillet 2026.

Article 2 : L'interdiction s'applique :

- . Sur l'ensemble des parties enherbées du site de Ladoumègue
- . Dans la zone réservée au concert
- . Dans le périmètre de sécurité du tir du feu d'artifice
- . Dans tout espace matérialisé par une signalisation ou barriérage mis en place par la commune

Article 3 : Une zone spécialement aménagée et signalée est mise à disposition des personnes souhaitant fumer pendant les manifestations. En dehors de cette zone, il est strictement interdit de fumer dans le périmètre défini à l'article 2.

Article 4 : La présente interdiction est applicable du 14 juillet 2026 au 15 juillet 2026 pour une durée de 24 heures.

Article 5 : Les agents de la police municipale ou les forces étatiques territorialement compétents ainsi que les personnes habilitées sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Auby, le 13 juillet 2026

Bernard CZECH

Maire



6.1_ARR_20260713_Police Municipale_B.CZECH_088

Mairie d'Auby - 25 rue Léon Blum 59 950 AUBY - Tel : 03 27 99 60 60
Fax 03 27 99 60 61 - hoteldeville@auby.fr - www.auby.fr